

Different

le journal des adhérents de la fédération Sud Santé-Sociaux



numéro 01 - Sept. /oct. 2005 - 0,50 euros



nouvelle formule du journal «offensive syndicale»

SOMMAIRE

ont collaboré à ce numéro :

Cécile Cognée, Fabienne Binot, Aline Poupel, Annick Coupé, Anne-Marie Leyreloup, Eric Moglioni, Jean-Paul Séchéchal, Jean-Marie Sala, Jean-Louis Rotter, Thierry Lescant, Claude Carrey, Jean Vignes, Jean Lallemand, Christian Poiret, Le dormeur, Philippe Bernard, Yamina Milizi, Emmanuel Digonnet, la plume, Guillaume Mathieu.

santé & social

- page 4 - Le 4 octobre et maintenant ?
Hôpital psychiatrique de Villejuif : chronique d'un long combat.
- page 5 - Pour un 68 dans la 66.
Le chantier du social.
- page 6 - Budgets hospitaliers : la dégringolade - La Rochelle / Tours / Caen.
- page 7 - Psychiatrie - un délité sécuritaire lucratif.
- page 8 - Représentativité - la liberté syndicale existe-t-elle encore ?

société

- page 9 - Les syndicats contre le racisme.
- page 10 - Après le 29 mai, construisons une mobilisation européenne !
- page 11 - Sans-papiers, la chasse est ouverte !

vie syndicale

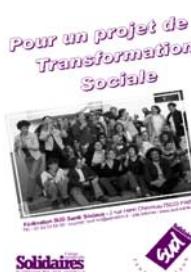
- page 12 - 3 questions à, Fabienne Binot.
Questionnaire congrès.
- page 13 - A Strasbourg, le soleil se lève au SUD !
- page 14 - Un conseil fédéral de rentrée...sociale, offensif !

international

- page 15 - Des militant(e)s SUD Santé Sociaux en partance pour la Palestine.
5èmes rencontres du «syndicalisme alternatif» européen

culture & plaisir

- page 16 - Compagnie Jolie Môme : à choeur et à corps avec le mouvement social.
Les yes men, ou comment démasqué (en s'amusant un peu) l'imposture néolibérale.



la fédération vient d'éditer une brochure «pour un projet de transformation sociale», disponible auprès des syndicats départementaux, qui reprend l'ensemble de nos revendications.

rappel : les agendas 2006 sont arrivés ! Prendre contact auprès des syndicats départementaux.

Un journal aux adhérent(e)s différemment offensif ou offensivement différent ?!!!!

Lors du dernier Conseil Fédéral, un débat (offensif et différent ou différent et offensif, c'est selon) s'est tenu sur le titre du journal. Il ne fut pas question ni de différend ou de divergence sur le fond et le contenu de ce journal, il n'y eut ni offense ou outrage. Il fut plutôt question d'un exercice de style sur la définition de deux mots, ô combien significatifs quand on y regarde de plus près. Différent : original, nouveau, qui a changé, qui permet la pluralité et la diversité, qui se distingue des autres, qui est dissemblable, qui a même de la distinction !!!! Offensif : qui attaque, combatif, visant à faire reculer l'adversaire !!!!! Il semble que ce sont précisément les caractéristiques des orientations de notre fédération et c'est bon signe. Si les articles de ce journal illustrent régulièrement, pédagogiquement et le plus largement possible, toutes les significations possibles et inimaginables de ces deux mots et, surtout, du type de syndicalisme que nous voulons porter, nous aurons fait un grand pas de plus en avant.

nouvelle formule du journal «offensive syndicale» / Numéro de CPPAP : 2472 D 735

Directrice de publication : Fabienne Binot / Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

Téléphone : 01 40 33 85 00 / Télécopie : 01 43 49 28 67 / Courriel : sud.crc@wanadoo.fr / Internet : www.sud-sante.org

secrétariat de rédaction : Jean Lallemand, Thierry Lescant, Guillaume Mathieu, Moustapha Ramdane, Jean Vignes

Imprimé par : IGC communigraphie, 16 rue G. Délory - 42964 Saint-Etienne Cedex

A qui profite le crime ?

Aceux qui, au mépris de l'expression des citoyens contre le projet de Traité Constitutionnel Européen et l'idéologie libérale qu'il inscrivait dans le marbre, maintiennent et amplifient le cap du cynisme et de la course aux profits. A ceux qui n'ont pour seuls mots dans leur vocabulaire que gains de productivité, privatisations, plans sociaux, actionnaires, parts de marché et CAC 40. A ceux qui instaurent le contrat nouvelle embauche, étendant les possibilités de licenciement, réduisant la représentation des personnels dans une stratégie d'aggravation de l'exploitation et de la précarité. A ceux qui renforcent les sanctions contre les demandeurs d'emploi en insinuant non seulement qu'ils sont responsables de leur situation mais en les enfonçant davantage dans la détresse. A ceux qui isolent personnes handicapées et personnes âgées du champ commun de la protection sociale, qui durcissent les conditions d'admission à l'Aide Médicale d'Etat, amplifiant l'exclusion qu'ils prétendent combattre. A ceux qui allègent l'impôt sur le revenu au profit des contribuables les plus fortunés, réduisant les ressources de l'Etat, intensifiant les inégalités et encourageant l'intérêt privé. A ceux qui prônent le «tout sécuritaire», en grand renfort de mise en scène médiatique, dévoyant pour cela les missions de soin ou de prise en charge sociale au profit du contrôle social et de l'enfermement. A ceux qui répriment violemment toute résistance à leur projets, qu'elle vienne des lycéens , des agents de la Poste, des faucheurs d'OGM, des marins corses.

Chacun aura pu reconnaître les adeptes de ce libéralisme qui depuis des décennies réduit en cendres les acquis collectifs, récuse toute forme de solidarité générant ainsi des drames individuels indénombrables. Des incendies dans des taudis occupés par des familles pourtant solvables aux «rafles» et expulsions de sans papiers qui se sont succédés ces derniers mois, l'actualité ne peut qu'ouvrir les yeux des plus assoupis. Les victimes du drame de la Nouvelle Orléans, des pauvres en majorité noirs, ont mis cruellement en lumière la dévastation provoquée bien sur par le cyclone Katrina mais surtout par la poursuite du profit telle que la dicte le capitalisme.

Il s'agit de réagir, de résister. Pour contrer la machine capitaliste et reconquérir des espaces où il fasse bon vivre pour le plus grand nombre et non pour une poignée de privilégiés, l'engagement de chacune et chacun est plus que jamais nécessaire. Ainsi dans le même temps où nous luttons sur nos lieux de travail, pour faire respecter le droit des salariés et des usagers, où nous ré-interrogeons nos pratiques professionnelles et les choix politiques qui les sous-tendent, il nous faut , dans la dynamique qui a permis d'aboutir à la victoire du NON le 29 mai, être présents dans tous les combats, à l'échelle nationale et internationale.

Le 4 octobre en interprofessionnel, le 20 octobre dans le secteur sanitaire, le 19 novembre pour la défense des services publics, et le Forum Social d'Athènes en avril 2006, autant de mobilisations incontournables pour toutes celles et tous ceux pour qui un autre monde est possible.

Yamina Milizi & Thierry Lescant

Le 4 octobre et maintenant ?

Plus d'un million de manifestants, la journée de grève a été un succès dans le privé comme dans le public, dépassant parfois l'ampleur du 10 mars. Il s'agit d'un nouveau désaveu pour la politique libérale du gouvernement. Soutenue par une majorité de la population, ce 4 octobre est le signe d'un ras le bol général. Le gouvernement Villepin est incapable d'entendre les voix de la lutte. Pour nous, cette journée doit être le point de départ d'un processus de mobilisation de grande ampleur, dans la perspective d'une grève générale reconductible pour faire céder le pouvoir. Il est de la responsabilité du mouvement syndical de donner rapidement une suite, unitaire et interprofessionnelle. Sans attendre, il nous faut réussir la manifestation nationale du 20 octobre pour les budgets et les salaires dans le secteur sanitaire et médico-social, ainsi que celle le 19 novembre à l'initiative des collectifs de défense des services publics.

Jean Lallemand

Hôpital psychiatrique de Villejuif : chronique d'un long combat

Avril 2005, un patient hospitalisé pour des troubles psychiatriques graves à l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) de l'hôpital psychiatrique de Villejuif tente avec une facilité déconcertante de s'échapper. L'ARH (Agence Régionale Hospitalière) diligente une enquête dont les conclusions sont accablantes pour la direction de l'établissement, mise en cause pour des manquements d'ordre structurel particulièrement effrayants pour une UMD.

Ce qui aurait pu être une fugue gravissime vu la dangerosité du patient n'aura été qu'une simple tentative, les infirmiers ayant rattrapé à temps le patient. Le directeur les accable pourtant et demande des sanctions !

Premier succès

16 septembre : Le conseil d'administration de l'hôpital, devant la mobilisation des syndicats Sud (majoritaire), CGT et FO et celle des personnels, s'est prononcé contre toutes sanctions. Cette décision - rare - est un désaveu cinglant du directeur, qui malgré les mobilisations des personnels en grève depuis le 13 septembre, s'entête et s'enferme dans une logique disciplinaire et répressive.

27 septembre : les cinq infirmiers sont convoqués devant le conseil de discipline. A l'appel des organisations syndicales, plusieurs centaines de manifestants sont présents pour soutenir leurs collègues. De nombreux établissements ont envoyé des délégations. Les syndicats, face à la presse, ont dénoncé la situation de ces 5 infirmiers devenus les «boucs émissaires» d'une gestion désastreuse de l'établissement, en particulier de conditions d'accueil et d'admission des patients qui n'ont fait que

se détériorer. Le conseil refuse de statuer s'appuyant sur l'idée d'une table ronde proposée par le Conseil d'Administration.

Le bras de fer n'est pas terminé

Le Directeur entend désormais « utiliser son pouvoir disciplinaire » en convoquant les infirmiers individuellement. L'état se referme autour de lui: le bureau de la CME (collège des médecins) vient de dénoncer publiquement son incapacité « à entendre des avis divergents du sien ». Les syndicats de médecins et les syndicats de personnels non médicaux viennent d'annoncer qu'ils ne participeront plus aux réunions institutionnelles (Comité technique, Collège médical, Conseil d'Administration).

De leur côté, forts des décisions du CA et du Conseil de discipline, les syndicats, par le biais d'une pétition en cours, demandent le départ du directeur. Avec les personnels, ils attendent désormais un geste fort du Ministère. Selon Joël Volson, l'un des animateurs de Sud à Villejuif, cette affaire, « au delà de la personnalité du Directeur » « est emblématique de la situation dramatique dans laquelle sont plongés les hôpitaux, à coups de mauvais traitements budgétaires assénés année par année par les tutelles. On retire aux soignants les moyens d'exercer leurs missions (locaux

non conformes et inadaptés, personnel insuffisant et déqualifié, fermeture de lits...) et quand le pépin arrive, ce sont les équipes qui sont montrées du doigt et désignées comme responsables ! »

La fédération, dans un communiqué à la presse et une intervention auprès du Ministère, a manifesté son entier soutien aux personnels de Villejuif et souligné l'exemplarité de leur combat au cœur d'une psychiatrie asphyxiée et sinistrée.

Jean-Louis Rotter

Différend juridique

Le refus de statuer du conseil de discipline marque l'absence d'avoir sur une sanction demandée. Les collègues incriminés ne peuvent donc pas saisir la commission nationale de recours qui statue lorsque le directeur prend une sanction supérieure à celle votée majoritairement par le conseil de discipline. Ce dernier s'étant déclaré incompetent, le directeur peut fixer la sanction qu'il veut....En tenant compte de la mobilisation, bien évidemment. Le tribunal administratif, lui, ne peut être saisi que si l'y a vice de procédure ce qui ne semble pas être le cas. Alors ? Une seule solution, la mise au placard du directeur de Villejuif.

Pour un 68 dans la 66

La convention collective du 15 mars 1966 (CC 66) est une convention maîtresse du secteur social et médico-social où les droits des salariés sont reconnus. Contrairement à ses sœurs (CC 51, SNASEO...), elle avait échappé à toute remise en cause.

Dans le plus grand secret, le patronat (SOP, SNASEA, SNAPEI) a ouvert des «négociations» avec à la clef un recul social sur les salaires, les qualifications et les grilles d'ancienneté. Evaluation et mise en concurrence des établissements seront de rigueur. Un appel en direction des syndiqués et non syndiqués de la CC 66 est lancé du Nord Pas de Calais pour dénoncer cette négociation secrète. Une 1^{ère} AG s'est tenue le 15 septembre à Lille où a été prise la décision de la création d'un comité régional de défense et d'amélioration de la CC 66. D'ores et déjà, une pétition circule et des échéances sont lan-

cées. Une journée d'action en direction des établissements a eu lieu le 30 septembre, et une manifestation régionale le 10 octobre à Lille pour interpeller les chambres patronales.

Les négociations doivent avoir lieu dans la transparence et le souci d'avancées sociales. C'est l'exigence de cet appel et des comités qui doivent se constituer à travers le pays.

Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation et à la lutte pour écarter ce projet de démolition sociale dont les salariés et les usagers seront les seules victimes !

Philippe Bernard

Contact : Site Internet : <http://www.touche-pas-a-la-66.c.la/>
Comité régional de défense et d'amélioration de la CC 66, 84 Rue de Cambrai 59000 Lille

Le chantier du social

Les fédérations Sud santé Sociaux et Sud Collectivités Territoriales proposent les 4 et 5 novembre à Bordeaux à tous leurs adhérents travaillant auprès de personnes en difficultés sociales, physiques ou psychiques, de réfléchir, de débattre autour d'une question essentielle pour la survie du travail social et des travailleurs concernés : Quel travail social à l'heure des offensives libérales ?

Présenté sous forme de contre forum, non par mépris des différents forums sociaux, colloques ou conférences, il a la volonté d'être un lieu de débat mais aussi d'élaboration de propositions tournées vers l'action. Il veut s'ancre dans la réalité en posant bien sûr la question de la finalité mais aussi la pratique quotidienne, les marges de manœuvre et les actions de résistance possible.

Il faut considérer ces 2 jours comme l'ouverture d'un chantier en plusieurs étapes. Bordeaux posera la première pierre avec l'étude de la modification du contexte politique et législatif, des échanges de pratiques et expériences en ateliers mais surtout l'organisation de la suite des travaux et peut-être la concrétisation d'actions.

La commission sociale, commune à nos deux organisations, pourra servir de lieu de travail.

A terme, nous devrions être en mesure d'ouvrir ce débat, interroger l'ensemble des travailleurs sociaux pour construire une résistance à la commande sociale et politique d'accompagner la pauvreté, l'exclusion, la misère et proposer une autre politique sociale basée sur le respect des personnes et l'accès aux droits fondamentaux, santé, éducation, travail, logement.....

Fabienne Binot

Inscriptions directement auprès des syndicats départementaux

brèves

AMBULANCIERS

A Tours, le 27 septembre, des représentants des ambulanciers de 7 départements (5 se sont excusés) ont fait le bilan des actions menées. La manifestation nationale du 14 juin dernier qui avait mobilisé 500 ambulancier(ère)s soutenus par les fédérations SUD, FO, CGT, CFDT, UNSA et les Associations UNAH et ANAHS n'a pas vu de réponses du Ministère. Un groupe de travail, composé entre autres d'écoles privées et de 3 syndicats patronaux, réfléchit au ministère sur la création d'un diplôme européen d'ambulanciers. Le ministère se donne un an pour clôturer le dossier. Une demande de rencontre avec lui avant la prochaine AG du 17 octobre a été faite. Pour tout contact- François Baudry (06 61 47 16 75) et Serge Le Bidre (06 81 40 15 43)

SALON INFIRMIER

SUD Santé Sociaux sera présent lors du prochain salon infirmier - à Paris, Porte de Versailles, stand L 23- du 12 au 14 octobre 2005. Nous interviendrons dans différents colloques (ordre infirmier, VAE, psychiatrie) et populariserons l'action de fin octobre sur les budgets. (Nos adhérents peuvent nous contacter pour obtenir des invitations gratuites, disponible à la fédération)



Budgets hospitaliers : la dégringolade

La réforme du financement des hôpitaux introduite par le plan Hôpital 2007 se traduit aujourd’hui plus concrètement avec la montée en puissance de la tarification à l’activité (à hauteur de 25% cette année et sans doute 40% en 2006). Cette réforme favorise les établissements qui effectuent beaucoup d’actes techniques concentrés sur un minimum de temps donc en premier les cliniques privées commerciales. Les hôpitaux (publics ou privés non lucratifs) qui assurent des soins généraux à toutes les catégories de population se retrouvent pénalisés, davantage encore s’ils se situent dans des zones faiblement peuplées. Il faut aujourd’hui produire des soins normalisés à la chaîne et tant pis pour les patients qui ne rentrent pas dans ce moule. Trois exemples de situations locales engendrées par cette réforme de financement et de stratégies différentes de la part des directions.

Centre hospitalier de LA ROCHELLE

Jean-marie Sala

Ce centre hospitalier serait le «bon élève» et aurait un excédent budgétaire dégagé par la mise en place de la tarification à l’activité. La direction a décidé en conséquence d’attribuer une prime «d’intéressement» de 300 euros en septembre à chaque membre du personnel. Pour la section Sud de l’établissement, cette prime n’est pas un cadeau et porteuse de discriminations pour l’avenir. Car les économies opérées l’ont souvent été sur le dos des personnels et des patients : postes vacants, embauche de nombreux contractuels sur des emplois permanents, plannings chamboulés, repos décalés et conditions d’hospitalisation dégradées notamment en psychiatrie. L’évaluation, les critères de disponibilité et de flexibilité (savoir courber l’échine) deviennent la règle. L’intéressement, c’est la remise en cause du service public : accepterons nous les patients qui ne pourront payer, ou ceux dont les pathologies occuperont les lits sans rapporter. Le service public, c’est la garantie pour chaque individu d’être soigné, sans distinction d’origine, de milieu social, de revenus. C’est aussi un statut pour les salariés qui garantit un traitement, qui balise les droits et devoirs de chacun, qui écarte l’arbitraire. Ces 300 euros, c’est peut-être le début de la fin des augmentations générales de salaire et pour demain des primes qui seront distribuées «à la tête du client».

Centre hospitalier régional de TOURS

Le déficit du CHRU avoisine 10 millions d’euros (soit l’équivalent de 300 emplois). Le directeur et le président du CA (le maire de Tours) se sont voulus rassurants, notamment en niant les suppressions d’emplois pour appeler à voter le projet de budget promettant d’obtenir dans ce cas une rallonge budgétaire. Les organisations syndicales Sud, Cgt, Fo siégeant au conseil d’administration ont refusé ce diktat. Comme les dépenses de personnels représentent 65% des dépenses d’un CHU et que les dépenses médicales et hôtelières ont déjà été resserrées au maximum, c’est bien sur le personnel que les nouvelles économies devront être effectuées : licenciement des contractuels, suppression des mensualités de remplacement, non remplacement des départs en retraite. Déjà cet été les heures supplémentaires ont augmenté pour les infirmières, les plannings prévisionnels n’ont pas été respectés. Cette dégradation des conditions de travail n’est guère incitative aux recrutements et de nombreux désistements de nouvelles diplômées ont été constatés. Après, la direction argumente qu’elle n’arrive pas à embaucher, mais est-ce peut-être le but recherché, même si les postes restent vacants, c’est autant d’économisé.

Centre hospitalier spécialisé de CAEN

L’annonce du budget 2005 par l’ARH fin mai met le feu aux poudres : il manque à l’établissement 2,7 millions d’euros pour la simple reconduction des moyens ce qui entraîne la suppression de 72 emplois et la fermeture de structures (CMP, hôpital de jour, CAT). L’intersyndicale Sud, Cgt, Cfdt lance une première mobilisation le 31 mai et s’élargit aux non syndiqués dans un comité de lutte. Une plate-forme revendicative est transmise à la Direction et à l’ARH. Faute de réponse, l’AG décide de durcir l’action à compter du 17 juin. Les entrées sont bloquées dès 6 heures du matin, le directeur se déplace aux portes de l’établissement pour alors négocier. Un rendez-vous est pris avec l’ARH pour le lundi suivant. L’action est suspendue le week-end mais reprend de plus belle lundi matin avec de nouveau blocage des admissions. Le lundi soir, 12 représentants du comité de lutte accompagnés du Président du CA, de celui de la CME et de la direction rencontrent la directrice de l’ARH qui n’accepte qu’un léger déficit et donne quelques instructions à la direction pour renégocier. Après un blocus toute la nuit, les négociations aboutissent mardi matin. Aucune structure extra-hospitalière, dont celle de Falaise, ne sera fermée.

Les départs seront remplacés, les stagiaires titularisés et les contractuels sur poste permanent stagiairisés. L’ARH a validé ces décisions, mais aucune rallonge budgétaire n’est obtenue. Le déficit prévu pour la fin de l’année tournera autour de 2,5 millions d’euros. Après cette première victoire, il faut maintenant obtenir la pérennité de ces mesures.

Psychiatrie

Un délire sécuritaire lucratif

Depuis le drame de Pau il y aura 1 an en décembre, les média ont aiguisé leur regard sur la psychiatrie. Médiatisation à outrance des évasions de détenus ou d'internés.

Télévision à heure de grande écoute, journaux nationaux et locaux, radios, tout le monde en fait ses choux gras, en livrant parfois suffisamment de détails pour que l'«évacué» soit quasiment reconnaissable. Grand criminel, fou dangereux, course à la recherche du bandit, on se croirait souvent dans un film américain de troisième zone. Ne manquent que l'hélicoptère et la poursuite filmée pour faire davantage frissonner les braves gens.

Il serait peut-être urgent de se poser la question de cet éclairage forcené des médias sur ces sorties sans autorisation de personnes hospitalisées sous contrainte. A l'hôpital, il n'y a pas d'«évasion» : il s'agit de sortie sans autorisation médicale - ou de fugue. Car les sorties sont constantes tout au long de l'année, dans chaque établissement, dans chaque secteur. Elles concernent aussi bien des personnes hospitalisées d'office que sur demande d'un tiers, et, plus rarement, des détenus transférés d'un établissement pénitentiaire. Trois cas traités de la même manière par les médias, sans aucune distinction. Comment imaginer que ceux qui emploient ces formules ou ces termes erronés ne savent pas ce qu'ils font ?

On a peine à croire que ce soit là l'effet du hasard, si l'on considère la dérive sécuritaire qui nous touche de plein fouet et bien au-delà de la psychiatrie. Après des années de travail acharné pour fermer les asiles et construire une psychiatrie de secteur digne d'un pays démocratique, nous voilà engagés dans un grand renfermement. Mais après avoir fait peur au peuple, quelles mesures d'exception compte-t-on lui proposer ?



Des lieux fermés, des grillages, des alarmes électriques, des caméras, un gardien derrière chaque infirmier ? Et si l'on demande à la psychiatrie d'assumer la charge de l'ordre public, peut-on encore parler de lieux de soins ? Serait-il possible de se pencher concrètement sur les vrais problèmes ?

Les choix politiques en terme de santé mentale depuis 1995 environ ont conduit à la fermeture des structures de proximité comme les centres d'accueil et autres alternatives à l'hospitalisation. Ces choix ont eu pour double effet de retarder les prises en charges des personnes souffrantes et de les orienter vers des services surchargés. Ces économies de «courte vue», régulièrement dénoncées, ont un coût que nous commençons à payer au prix fort : fuite des personnels, augmentation des hospitalisations sous contrainte, délais inadmissibles dans la prise en charge, usage intensif des chambres d'isolement, désarroi des familles contraintes de jouer les

garde-malades à domicile. Faut-il le rappeler, le fameux «plateau technique» en psychiatrie, ce sont ces femmes et hommes qui y travaillent, seuls gages de soins humains et de qualité. Ceux qui nous gouvernent, relayés par ceux qui mettent en oeuvre leurs budgets de misère (Agence régionale de l'hospitalisation, directeurs d'hôpitaux, etc.) peuvent-ils vraiment l'ignorer ? A moins qu'ils n'aient d'autres desseins ?

Le but de cette surmédiatisation du manque de «sécurité» dans les hôpitaux publics est limpide : sécuriser les hôpitaux psychiatriques pour y enfermer les «fous dangereux» surveillés par des infirmiers-gardiens, et laisser au privé l'activité (lucrative) des soins ambulatoires ou des alternatives à l'hospitalisation (les textes en ce sens sont prêts et les décrets en cours de publication)... qu'un tour de passe-passe rendra soudainement rentables ? Tout cela au détriment d'une vraie politique de secteur, de la continuité des soins, du lien thérapeutique.

Faire disparaître au plus vite le symptôme, rentrer dans le rang... ou bien en être écarté définitivement. Voilà la psychiatrie que l'on nous prépare. Elle est à l'oeuvre dans le dernier plan santé mentale, et le ministère, via la campagne de presse actuelle, ne fait que préparer l'opinion publique, ces fameux électeurs si «soucieux de toujours plus de sécurité»...

Emmanuel Digonnet
& Anne Marie Leyreloup

Paru dans Libération le 30/08/2005
extrait du texte publié sur Serpsy http://www.serpsy.org/actua_rapido/securitaire_serpsy.html.

Représentativité

La liberté syndicale existe-t-elle encore ?

La déclaration universelle des droits de l'homme en son article 19 reconnaît le droit à une « liberté d'opinion et d'expression ». Dans son article 23, elle signale « Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ». On nous ressasse continuellement que nous sommes dans la patrie des droits de l'homme, où en sommes-nous vraiment ?



brèves

LE P.A., PAS A PAS

180 administratifs de l'AP-HP de Paris se sont retrouvés le 19 septembre pour une assemblée générale intersyndicale destinée à discuter des actions des administratifs de l'AP pour répondre aux difficultés rencontrées : rotation rapide des contractuels (tous les 3 mois), plan stratégique avec suppressions de postes, ... La discussion a aussi porté sur la nécessité d'agir pour l'ouverture de négociations sur la filière administrative. Le dernier toilettage statutaire date de 20 ans ! Depuis longtemps, les administratifs de catégorie C et B se plaignent de leur mise à l'écart lors des négociations. Une délégation représentant les collectifs d'administratifs du Finistère était présente et a exposé ses actions : plus de 600 signatures de collègues de catégorie C, une structuration en collectif départemental regroupant syndiqués et non-syndiqués. Les bretons ont insisté pour qu'une action nationale soit organisée afin de créer un rapport de force.

Un décret de 1966 désigne comme organisations syndicales représentatives : la CGT, FO, la CFDT, la CFTC et la CGC. Cette représentativité est dite irréfragable, c'est à dire qu'elle ne peut être remise en cause. À partir de cette date toute autre construction syndicale doit faire la preuve de sa représentativité dans l'entreprise ou la branche d'activité. Cela explique que depuis plus de 10 ans, les syndicats de l'union syndicale « Solidaires » dont notre syndicat SUD santé sociaux, doivent trop souvent faire la preuve de leur représentativité. D'autres syndicats tels que l'UNSA et la FSU sont soumis aux mêmes règles.

Le développement de ces syndicats a poussé le gouvernement à durcir les conditions de représentativité. En 1996, M. Perben, alors ministre de la fonction publique, renforce le dispositif pour nous barrer la route de la représentativité au plan local comme national dans le secteur public, pour museler l'émergence d'un syndicalisme offensif. Une lutte politique est donc engagée entre gouvernement, employeurs, et les confédérations d'une part et cette apparition syndicale nouvelle. SUD Santé Sociaux s'y retrouve naturellement confronté de par la diversité des secteurs : sanitaire et social, privé et public. Sud a gagné sa représentativité dans la fonction publique hospitalière en 1999 et dans les centres de lutte contre le cancer en 2002, malgré tout, cette représentativité n'est pas acquise définitivement, elle peut être remise en cause à chaque élection. Il reste à la gagner dans les principales conventions collectives (CC66 et CC51), Sud étant bien plus implanté que des syndicats comme la CFTC, la CGC voire FO.

C'est aux salariés, et à eux seuls, de déterminer qui doit les représenter auprès

des patrons et des pouvoirs publics. L'abrogation des lois qui restreignent les choix des salariés n'en est que plus nécessaire.

Les critères de représentativité

Les syndicats dit « non représentatifs » doivent attester devant le tribunal d'instance de 5 critères déterminant leur réelle représentativité : les effectifs (le nombre d'adhérents) – l'indépendance – les cotisations – l'expérience et l'ancienneté du syndicat – l'attitude patriotique pendant l'occupation. Si ce dernier n'est plus pris en compte, les tribunaux l'ont remplacé par une exigence sur l'activité.

Sur les effectifs : ils peuvent être comparé avec les autres syndicats de l'établissement et se référer aux estimations du secteur ou national.

Sur l'indépendance : c'est le critère le plus facile puisqu'il appartient à la partie adverse de démontrer son contraire.

Sur les cotisations : elles doivent être en adéquation avec les effectifs.

Sur l'expérience et l'ancienneté du syndicat : C'est souvent un casse-tête lorsqu'une section se crée. Toutefois, « l'expérience » antérieure des militant-e-s dans un autre syndicat peut être reconnue et l'ancienneté du syndicat départemental ou de la fédération peut être présenté.

Sur l'activité : c'est le critère de plus en plus prépondérant. Les mouvements bancaires, les tracts, les courriers, les comptes-rendus de réunions, tout écrit doit être présenté.

Il est donc impératif de bien préparer toute déclaration. Pour autant, le succès n'est pas garanti. Mais cela a au moins le mérite de nous obliger à avoir des constructions solides.

Philippe Bernard

CHOMEURS...SANS DROITS !

Au 31 décembre 2005 la convention UNEDIC prend fin. Elle doit être négociée entre le patronat, les syndicats et l'État. Cette négociation va porter sur les règles d'indemnisation des chômeurs et va en définir le financement. Depuis plusieurs décennies, la dégradation des droits a pour

conséquence que plus de la moitié des chômeurs officiels n'est pas indemnisée. Un nombre croissant de salariés passe par des situations de chômage et d'emploi précaires, les durées de cotisations exigées pour que leurs droits soient ouverts sont trop longues et évidemment les durées d'indemnisation sont de plus

en plus courtes. Il est à craindre que la nouvelle convention durcisse les conditions d'accès et renforce les contrôles des chômeurs. Le système UNEDIC-ASSEDIC participe pleinement à la précarisation de l'emploi et à la baisse des salaires.

brèves

Les syndicats contre le racisme

Une conférence européenne à paris les 20-21 octobre 2005,
pour un échange entre syndicalistes et chercheurs.

Sud

D epuis trois ans, des équipes de recherche de cinq pays (Belgique, Bulgarie, Italie, France et Royaume-Uni) mènent une enquête comparative sur le racisme et sur la place des travailleurs «minoritaires» (migrants, descendants de migrants, minorités nationales) dans le domaine du travail et de l'emploi et sur la manière dont les organisations syndicales traitent de ces questions. Elles ont recueilli les expériences de travailleurs et de syndicalistes, de la base au sommet, par rapport au racisme, aux discriminations et à la prise en considération des revendications spécifiques éventuelles, dans différents secteurs d'activité économique et en particulier dans ceux de la santé, de la grande distribution et des transports publics.

Les grandes organisations syndicales mènent désormais régulièrement des campagnes contre le racisme et les discriminations. Mais ces campagnes sont plus souvent politiques (et de principe) que directement liées à des actions émanant de la base syndicale. D'où l'impression de déconnexion entre dénonciation de principe et absence d'action concrète, parfois exprimée par des militants. Pour ce qui concerne la participation des militants étrangers ou membres de groupes minoritaires à la vie syndicale, la question est posée de manière très diverse selon les contextes nationaux et l'histoire de chaque organisation syndicale : entre les formes d'organisation autonome des «black workers» au sein des Trade Unions britanniques et l'attachement des centrales syndicales fran-

Les syndicats contre le racisme

Les syndicats européens sont engagés dans la lutte contre le racisme. Mais à quel point sont-ils efficaces ? Comment améliorer cette lutte sur les lieux de travail ?

Cette conférence marque la conclusion d'une recherche de trois ans sur les expériences en France, au Royaume-Uni, en Italie, en Belgique et en Bulgarie.

Elle réunit syndicalistes, travailleurs, chercheurs, militants et organisations anti-racistes, pour échanger des idées et propositions pour développer la lutte contre le racisme.

Informations et inscriptions :
www.workingagainstracism.org

conférence réalisée
par la confédération européenne



Conférence
européenne
Paris
20-21 octobre 2005

çaises à la tradition «universaliste et républicaine» qui les poussent à affirmer qu'elles ne font pas de distinction entre leurs militants, on trouve toute une gamme de nuances. D'autant qu'entre les positions officielles nationales et la pratique syndicale quotidienne à l'échelle des syndicats d'entreprise ou des sections locales, la question se pose nécessairement différemment.

Les 20 et 21 octobre prochain, une conférence européenne sur «Les syndicats contre le racisme» aura lieu à l'université Paris 7 pour exposer les résultats de cette

recherche comparative et les soumettre à la discussion d'autres chercheurs et de syndicalistes européens. Le premier jour, le jeudi 20 octobre, sera principalement consacré aux débats scientifiques autour des résultats de la recherche : les modes d'expression du racisme au travail ; les réponses des employeurs et de l'encaissement ; les formes de résistance développée par les travailleurs «minoritaires» ; les stratégies syndicales, pour prendre en compte ces questions, pour mobiliser leurs membres et pour favoriser l'activité militante des «minoritaires». Le vendredi 21 octobre, sera plutôt orienté vers la discussion avec les représentants syndicaux, des pratiques qu'il est possible de mettre en œuvre, au niveau européen, en matière de lutte contre le racisme sur le lieu de travail, pour favoriser la participation syndicale des minorités ethniques et des travailleurs migrants et pour améliorer leur représentation.

Christian Poiret - sociologue au CNRS

Le programme de cette conférence et les formulaires d'inscriptions sont disponibles en ligne sur le site du laboratoire français organisateur de ce cadre d'échange entre syndicalistes et chercheurs : <http://www.unice.fr/urmis-soliis/>

Après le 29 mai, construisons une mobilisation européenne !

La victoire du Non le 29 mai en France, suivie par celle du Non aux Pays-Bas, a constitué un événement politique majeur pour l'Europe toute entière. Ce succès est à mettre à l'actif de la dynamique unitaire qui a permis l'engagement commun de forces syndicales, associatives, politiques et de citoyen-ne-s.



brèves

LA CONNEX DERAILLE...

Le 17 septembre, des militants de Solidaires et de Sud Rail soutenus par des syndicats de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas et même du Japon ont démonté publiquement un rail à Dugny dans la Meuse, sur la première ligne de service public livré à l'exploitant ferroviaire CONNEX, déjà interdit de rouler en Angleterre. Chaque fois que possible, bloquons le train fou du libéralisme.

...ET SABORDE LA «SNCM» !

Le 27 septembre 2005 des syndicalistes marins du Syndicat des Travailleurs Corse prennent les commandes d'un navire de la Société Nationale Corse Méditerranée, livrée aux capitaux privés qui menacent les emplois et les statuts. Après un abordage par le GIGN, les syndicalistes sont poursuivis pour piraterie et risquent jusqu'à 20 ans de prison. Sans doute une coïncidence, une des sociétés candidate à la reprise de la SNCM s'appelle... la CONNEX ! Après le train du libéralisme coulons le navire du capitalisme !

Les collectifs unitaires ont porté ensemble le rejet d'une Europe libérale et l'aspiration à une Europe fondée sur les droits et la solidarité entre les peuples. Cette victoire a été préparée par les mobilisations sociales de ces dernières années et par le développement du mouvement altermondialiste, en particulier des Forums sociaux européens.

Cette situation confirme la crise du projet de construction libérale européen qui tient les peuples à l'écart, les met en concurrence et développe des politiques de démantèlement social. Malgré cette crise sans précédent, les libéraux ne renoncent pas à leurs projets, au plan national, comme au plan européen. Il nous faut donc agir pour développer des mobilisations sociales au plan européen et développer des rapports de forces pour imposer d'autres bases à la construction européenne. Plusieurs initiatives doivent nous permettre de travailler en ce sens et montrer que notre engagement dans la campagne contre le Traité constitutionnel européen va de pair avec notre engagement dans un travail de mobilisation européenne.

La directive Bolkestein est de retour ; elle avait été mise de côté au moment du référendum français. L'objectif de cette directive est de " supprimer les obstacles à la liberté d'établissement des prestataires de services et à la libre circulation des services entre les Etats membres ". Ce projet repose sur le principe du pays d'origine. Ce principe signifie qu'un prestataire de services est exclusivement soumis à la loi du pays où il est établi et non plus à la loi du pays où il fournit le service. Cette directive devrait être soumise au Parlement européen avant la fin de l'année. Il faut donc reprendre un travail d'explication, de

mobilisation et d'interpellation des députés européens et du gouvernement ; diverses initiatives sont prévues à partir du 15 octobre dans toute l'Europe : manifestations, réunions publiques...

La libéralisation des services est à l'ordre du jour du prochain sommet de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Hong Kong du 13 au 18 décembre. Ce qui se discute au niveau de l'OMC a un lien très fort avec les politiques libérales de l'Union européenne. Pour cela, nous manifestons à Genève avec de nombreuses organisations européennes et internationales le samedi 15 octobre, à la veille du Conseil général de l'OMC (dernière réunion préparatoire à Hong Kong).

Le prochain Forum social européen se tiendra à Athènes du 6 au 9 avril 2006 (www.fse-esf.org). La question des alternatives en Europe sera au centre de ses débats. En particulier, il y a la proposition faite par le Collectif FSE en Italie d'élaborer un " manifeste " ou une " Charte " définissant les principes proposés par les mouvements sociaux pour une refondation de l'Europe.

Une première rencontre pour avancer sur cet objectif aura lieu à Florence les 12 et 13 novembre. Cette rencontre devrait aussi permettre de lancer une pétition européenne servant de point d'appui à une campagne dans tous les pays pour exiger un changement fondamental des politiques européennes : cette pétition pourrait être signée d'ici le FSE d'avril 2006 et constituerait un premier travail commun au plan européen entre différentes composantes associatives, syndicales et politiques. Elle donnerait une plus grande visibilité à la construction d'un mouvement social européen.

Annick Coupé

Sans-papiers, la chasse est ouverte !

La chasse aux sans papiers ne connaît pas de saison, on peut dire qu'elle tourne maintenant à la rafle systématique. 12 849 étrangers ont été reconduits à la frontière depuis le début de l'année. Sarkozy, le chasseur en chef a fixé le tableau pour 2005, les préfets devront organiser les battues pour atteindre 23 000 expulsions au minimum.

La rétention devient une partie de plus en plus courante. La législation, les règlements organisent une pression continue et systématique. Le pouvoir met en place les conditions de rafles, d'enfermement, toujours au mépris des droits élémentaires. Ceux ci ne sont plus à l'ordre du jour, les mineurs ne sont plus à l'abri de toute mesure de rétorsion, y compris la séparation d'avec la famille, la mise en rétention.

L'accès aux soins remis en cause
Une pression permanente pèse sur les intéressés, les contrôles policiers se font de plus en plus insistant. On peut maintenant parler de criminalisation des sans papiers. On peut également parler de délit de solidarité, ainsi en Moselle une militante s'est retrouvée en garde à vue. Elle voulait aider une mère de famille à faire un recours à une mesure d'expulsion. La solidarité, l'action de soutien sont également montrées du doigt.

La prise en charge des questions de santé n'étaient jusqu'à présent pas facile, elle va devenir encore plus aléatoire. C'est par le biais de l'Aide Médicale d'Etat que les étrangers sans titre de séjour et bien sûr sans ressources suffisantes peuvent accéder aux soins, ce dispositif est déjà mis à mal depuis 2002, le droit n'est plus automatique lorsque « la situation l'exige » et il faut

justifier de trois mois de présence sur le territoire. Depuis un an des projets circulaient, ils n'avaient pas été mis en oeuvre sous la pression des organisations syndicales et associatives. La Caisse Nationale d'Assurance Maladie estimait qu'ils remettaient en cause les « exigences élémentaires de santé publique et de sécurité sanitaire... ».

Dans la série des mauvais coups de l'été, le gouvernement publie deux décrets. Le demandeur, malgré les difficultés que cela représente, devra fournir des papiers justifiant son identité, de sa présence ininterrompue depuis trois mois sur le territoire de ses ressources, y compris d'éventuels avantages en nature tel que le logement gratuit. Le gouvernement prépare sans

doute un décret d'application d'une loi de 2002 mettant fin à la gratuité des soins pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat.

Le scandale du logement

Si le manque dramatique de logements sociaux concerne des millions de personnes, il aggrave particulièrement les conditions de vie quotidiennes des immigrés. L'actualité dramatique de la rentrée le confirme. Avec une cynique brutalité, le ministre de l'intérieur illustre sa vision du problème. On expulse au petit matin et tant pis si c'est le jour de la rentrée. Ce sont les victimes elles mêmes qui deviennent responsables de leur malheur, et ce n'est certes pas l'inaccessibilité à un logement de droit commun qui est en cause.

La situation n'est plus tolérable

Désignés comme fraudeurs potentiels, contrôlés, fichés et pourchassés, les sans-papiers ne pourront plus espérer le moindre droit. Les mineurs et à fortiori leurs parents ne sont plus à l'abri de poursuites. Travailleurs sociaux, soignants, militants en situation d'aide et de solidarité se verront opposer les rigueurs de la répression. La solidarité ne sera jamais un délit à nos yeux. Les textes sur l'immigration participent de l'offensive anti sociale générale.

la Plume



ANGOULEME, GUERET...PAIX

Dans le prolongement de la manifestation de Gueret en mars dernier, la fédération des collectifs de défense des services publics s'est réunie le 17 septembre à Angoulême et a décidé d'une manifestation nationale à Paris le 19 novembre. Cette initiative à pour but de fédérer et de rendre visible toutes les luttes menées sur l'ensemble du territoire pour la défense et l'amélioration des services publics.

REPRÉSENTATIVITÉ

L'Union Syndicale Solidaires mène actuellement une campagne pour faire reconnaître sa représentativité, en obtenant d'ores et déjà un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat et en bénéficiant des mêmes prérogatives que celles reconnues actuellement aux cinq confédérations. La première étape est la signature de la pétition avec un objectif d'au moins 50000 signatures. D'autres initiati-

brèves

ves sont prévues (livre noir, conférence de presse, action médiatique dans les semaines à venir. (www.solidaires.org)

3 questions à

Fabienne Binot, 53 ans, secrétaire fédérale depuis 5 ans, a été élue à l'unanimité par le conseil fédéral, secrétaire générale de la fédération en remplacement d'Irène Leguay.



Quelle conception as-tu de la fonction de secrétaire générale ?

Je crois que je ne me suis pas posé la question sinon sur un point, la fonction de coordination et d'animation permettant au collectif de travail que représente le secrétariat de fonctionner au mieux et d'assurer le lien avec la commission exécutive et le conseil fédéral. C'est souvent aussi le représentant de la fédération pour l'extérieur mais je pense que cette fonction de porte parole peut être assumée par chaque secrétaire fédéral en fonction des dossiers traités. Le plus important pour moi c'est la continuité de l'outil syndical.

Notre fédération organise son congrès en deux temps, ce qui semble unique, qu'en penses-tu ?

Je n'ai pas d'avis définitif mais plutôt un questionnement, qui me semble partagé par d'autres, au sortir du congrès que nous venons de vivre. Je dirais en point négatif qu'en fait nous avons deux congrès très espacés et certains sujets deviennent obsolètes entre le moment du choix des thèmes et la fin de la deuxième partie. Il y a une grande perte d'intérêt, de nombreuses équipes ne prépare qu'une seule partie et on ne voit pas toujours la continuité. Mais quelque soit la forme il y a quelques principes que nous devons préserver. Le choix des thèmes par le conseil fédéral, un va et vient avec les syndicats devraient permettre une plus grande appropriation des débats par les adhérents. Le plus important pour moi c'est que les textes ne soient pas proposés uniquement par un exécutif, et notamment le secrétariat, mais à partir d'une élaboration collective. Alors soyons imaginatifs pour le prochain.

Quel avenir de la fédération vois-tu ?

Il n'y a aucune raison que notre développement s'arrête si nous sommes capables de construire et surtout maintenir un outil syndical soucieux de résoudre les problèmes quotidiens mais aussi en capacité de faire le lien avec les luttes plus transversales, plus globales. Cela semble en contradiction avec une certaine tentation à un repli sur les boîtes. Cette tentation peut se comprendre dans le contexte actuel tant politique que syndical, et face à des reculs sociaux importants. Pour autant face au rouleau compresseur libéral nous devons construire la résistance, défendre l'idée que le capitalisme ne peut pas être aménagé, continuer à porter l'idée de transformation sociale. Ces combats ne peuvent aboutir que s'ils sont menés dans le cadre de l'interprofessionnel Solidaires bien sûr mais même au delà. A quand un grand pôle syndical « radical » où nous aurions toute notre place ?

A l'occasion de la seconde partie du congrès fédéral début juin 2005, un questionnaire a été remis à chaque congressiste afin d'avoir «une photographie» de l'assistance.

70

% des présents y ont répondu, soit 242 personnes. L'objectif sera 100% au 5ème congrès.

La parité femmes/hommes y est obtenue contrairement aux structures fédérales comme le conseil fédéral (2/3 voire 3/4 d'hommes), la commission exécutive ou pire encore le secrétariat fédéral où n'est présente qu'une seule femme !

54% sont infirmières ou du secteur socio-éducatif. Pour le personnel infirmier, il y avait 24 hommes pour 36 femmes; sans doute la sur-représentation des hommes dans une catégorie habituellement plus féminine est dûe au secteur psychiatrique. Ensuite, par ordre décroissant viennent les aides soignants (29), les techniques ouvriers (18), les administratifs (15), les cadres (10), les rééducateurs (9), les agents de services hospitaliers (8), le médico-technique (7), les psychologues

(4), puis viennent les formateurs, les animateurs, les aides ménagères, etc...

L'âge des militant-e-s indique une réelle difficulté d'enracinement syndical dans la jeunesse: 41 ont moins de 40 ans dont 8 seulement ont moins de 30 ans ! Parmi ces derniers, 7 sont des femmes et entre 30 et 40 ans 22 sont des militantes pour 11 hommes. Y aurait-il une nouvelle génération de femmes militantes ? 70% ont plus de 40 ans et plus d'un tiers plus de 50 ! Heureusement que le départ à la retraite est de plus en plus repoussé!

Surprise ! Si l'âge est assez élevé, l'ancienneté à Sud santé sociaux l'est beaucoup moins : 57% des participants ont moins de 5 ans d'adhésion. C'est le signe du réel développement de Sud mais aussi, peut-être, une non réponse au questionnaire des plus anciens. Le même pourcentage, 57%, se retrouve pour celles et ceux ayant été membres d'une confédération, les hom-

mes étant plus nombreux que les femmes à avoir été syndiqués ailleurs (73 contre 59). 93 viennent de la CFDT, 31 de la CGT et 4 de FO. 94 n'ont pas d'autre expérience que leur présence syndicale à Sud. Seuls 29 «sudistes» n'ont pas de mandat électif ou représentatif. 139 cumulent au moins 2 mandats syndicaux, les autres se répartissant entre DS/CE/DP/ CTE/CHSCT/CAP/CA et autres sigles pas toujours compréhensibles. 59% des membres au congrès font partie de la fonction publique. La moitié de ceux du privé sont à la convention collective 66 et le quart à celle de 1951. 122 délégué-e-s travaillent dans des grands établissements : 45 dans un hôpital général, 43 dans un CHU, 34 dans un hôpital psychiatrique.

A partir de ce constat, certes limité, quels enseignements la fédération, les syndicats peuvent-ils en tirer pour leur activité ?

Jean Lallemand

brèves

CONGRES MIDI PYRENEES



L'Union Régionale Midi Pyrénées vient de tenir son 3^{ème} congrès ce 30 septembre, à Carbonne (31), avec la participation de 60 adhérent-e-s issus de 5 syndicats. Le rapport introductif «Rappelons que chaque syndicat garde son autonomie d'action. L'Union Régionale des syndicats, permettant de renforcer et de mutualiser les moyens de l'action régionale, de la formation, de l'information, du développement...et donnant notamment un cadre juridique au fonctionnement syndical sur les entreprises régionales comme l'ASEI, l'AGOP, l'ARSEAA ...» résume la teneur des débats. Le congrès confirme ainsi sa volonté de mettre la région en état de marche pour faire face aux politiques sanitaires et médico sociales de plus en plus décentralisées et de s'impliquer au niveau des instances décisionnelles : DRASS, ARH, Région territoriale, voire Conseil économique et social ... Sur l'actualité revendicative, le congrès s'engage à tout faire pour la réussite de la manifestation nationale du 20 octobre sur les budgets ; à organiser l'action contre le démantèlement de la Convention Collective 66, et à faire signer massivement la pétition pour la représentativité de «Solidaires».

IRENE, LE RETOUR ?

Irène, la précédente secrétaire générale de la fédération a fait parvenir un petit message amical au conseil fédéral. A la fin de son mandat fédéral, elle a repris son travail d'infirmière (un fait assez inhabituel dans le landernau syndical) en Dordogne. Elle se donne quelque temps pour prendre ses marques avant de reprendre une activité syndicale. Parions qu'ils vont s'en apercevoir en Dordogne. Bonne chance Irène. Et à bientôt au conseil fédéral ?

A Strasbourg, le soleil se lève au SUD !

Hôpitaux universitaires de Strasbourg, 5^e plus grand CHU de France, il s'étend sur 6 sites dans l'agglomération strasbourgeoise, comprend 2600 lits et places de jour, répartis dans une soixantaine de services. Plus de 8000 personnels non médicaux y travaillent. La CGT est le premier syndicat de l'établissement. SUD Santé vient de s'y créer : trois questions à Fernand Cadet, nouveau secrétaire.

Pourquoi avoir quitté la CGT ?

Voilà ce qui arrive quand on a le nez sur le guidon. On intègre les disfonctionnements comme faisant partie des difficultés inhérentes à notre fonction. Lorsque l'on constate l'ampleur des dégâts, la structure mise en place ne permet plus de redresser la barre tellement le jeu démocratique a été détourné au profit d'une minorité. Ce qui motive en principe l'investissement d'une personne dans le travail syndical, c'est au minimum, la convergence d'opinions avec les orientations de l'équipe locale. Pour faire valider les décisions qu'ils veulent imposer aux délégués, les 3 ou 4 dirigeants de la CGT n'hésitent pas à mettre à mal la démocratie dont ils se gargarisent à longueur de temps, se réservant les postes clés depuis de nombreuses années. On ne compte plus les rumeurs, suspitions, accusations non justifiées. Depuis longtemps, beaucoup de militants sont harcelés et mis à l'index. C'est par dizaines que l'on peut compter les départs de délégués très souvent des gens compétents et intègres. Cela peut paraître effarant mais c'est la triste réalité. Les bureaucrates, eux, sont toujours là, droit dans leurs bottes, incapables de se remettre en question mais bénéficiant toujours du travail des autres. Gageons que des connivences avec la direction ne sont pas étrangères à ces comportements. Voilà pourquoi nous avons quitté cette organisation.

Alors, pourquoi venir à SUD ?

Nous n'avons pas souhaité nous tourner vers un autre syndicat de l'établissement car nous désirions continuer à militer sur des bases neuves. Le fonctionnement de SUD nous convient sur de nombreux points ; Les positions sur les grands dossiers, ses actions sur le terrain nous ont séduits. De plus, cette organisation nous offre une réelle autonomie. Les débats, nous avons pu le constater, sont réellement démocratiques. Ils permettent à tous les participants de s'exprimer sans risque de se faire démolir. Sud a su établir un climat de confiance qui manquait dans l'ancienne structure. Et si cela ne suffisait pas à nous convaincre, les informations, l'aide sans compter de SUD RAIL étaient déjà des moteurs importants dans notre décision.

Quelles sont vos perspectives ?

Nous avons l'intention de développer SUD, d'en faire une référence dans notre établissement et avant tout dans l'intérêt de agents. Mais nous avons l'intention d'être aussi présents au niveau départemental. Notre envie de travailler ne s'est pas émoussée. Si nous avons, au diable la modestie puisque c'est vrai, contribué pour une large part à hisser notre ancienne organisation à la première place lors des dernières élections en 2003, gageons qu'aux prochaines notre score devrait être honorable. Rendez-vous est donc pris pour 2007.

propos recueillis par Jean-Marie Sala

22 et 23 septembre 2005

Un conseil fédéral de rentrée...sociale, offensif !

FONCTIONNEMENT

Après un point financier et la décision d'affecter le reliquat du budget provisionné pour le congrès à l'organisation du contre-forum social des 4 et 5 novembre 2005, le conseil a élu un nouveau secrétariat fédéral (Fabienne secrétaire générale, Jean-Marie secrétaire général adjoint, Jean-Claude trésorier et Guillaume trésorier adjoint), voté la nomination de Corinne de l'AP-HP comme permanente fédérale.

Après l'attribution d'un mi-temps fédéral à Fernand pour le syndicat du Bas-Rhin, il reste, et c'est bien dommage, un temps plein disponible sur les mises à disposition nationales. Les syndicats sont donc sollicités pour proposer des projets. Ils seront discutés à la prochaine commission exécutive et la décision sera prise au prochain conseil fédéral.

Dans la foulée, le conseil a voté à l'unanimité l'affiliation du syndicat départemental de l'Yonne.

Le conseil a ensuite discuté du nom du journal fédéral. Deux propositions en lice : revenir à «Offensive syndicale» ou garder «Différent» dont le numéro zéro est sorti en juin. Les partisans de la première formule ont mis en avant la cohérence avec la volonté de SUD de passer à l'offensive face aux politiques gouvernementales et patronales. Ceux de la seconde ont argumenté sur la nécessité d'un journal pour les adhérents, voire même avec une diffusion plus large, donc différent d'une publication pour les militants, et rappelé que «SUD, un syndicat différent» fait aussi partie de notre identité. Finalement, le conseil a voté majoritairement pour «Différent».

ACTUALITE INTERPROFESSIONNELLE

Le conseil a consacré une grande partie de son temps à l'action revendicative. D'abord, nous participons évidemment à la journée d'action interprofessionnelle du 4 octobre qui est le minimum de réaction nécessaire aux attaques gouvernementales de l'été. Cela ne sera pas suffisant pour les contrer mais une journée réussie marque le paysage en montrant l'opinion des salariés. Avec l'union syndicale Solidaires, nous mettons aussi l'accent sur la défense des services publics et l'augmentation des salaires. Après la manifestation de Guéret de l'hiver dernier, les collectifs de défense des services publics se sont réunis récemment à Angoulême. Une fédération nationale de ces collectifs s'est créée qui appelle à une manifestation nationale le 19 novembre à Paris. La fédération SUD Santé Sociaux s'inscrit naturellement dans cette action.

LE SOCIAL DANS LA TOURMENTE

Pour le secteur social, la grande affaire est la refonte de la Convention Collective 66 (dernière convention de la branche UNIFED à être remise à plat). Les choses se passent dans la plus grande discrétion car les syndicats représentatifs ne font pas d'information. L'enjeu est d'importance car les filières et les métiers sont remis en cause au profit de missions et de fonctions. La philosophie du travail dans le secteur est attaquée avec aussi à la clé des salaires revus à la baisse. Il faut enclencher une mobilisation de grande ampleur, sortir du secret et sensibiliser tous les salariés et les écoles (4 pages et pétition), intervenir dans la presse spécialisée et auprès des organisations syndicales et patronales, créer des cadres de mobilisation associant tous les travailleurs du secteur et mener des actions. L'objectif est de bloquer cette affaire avant que les avenants à la convention soient finalisés.

Le conseil fédéral est l'instance décisionnelle où sont représentés l'ensemble des syndicats départementaux. Lieu de débats où la fédération ébauche les positions prises en commun... C'est le lieu de démocratie participative essentiel.

MOBILISATIONS EN COURS

Au chapitre des mobilisations, à noter aussi un début d'action des administratifs hospitaliers alors que des discussions s'engagent au ministère sur la suppression de l'échelle 2 et une mobilisation à l'hôpital de Villejuif en défense de 5 infirmiers trainés au conseil de discipline par le directeur suite à une fugue d'un malade alors que la direction est largement responsable des carences de fonctionnement dans l'établissement.

CONTRE-FORUM DU SOCIAL

Dans le cadre du collectif unitaire contre la loi de prévention de la délinquance, SUD avait proposé une initiative de débats permettant de prendre un peu de temps pour réfléchir collectivement et ainsi de mieux résister. Aucune organisation n'ayant donné suite, SUD organise seul, les 4 et 5 novembre près de Bordeaux, un contre-forum sur le thème «Quel travail social à l'heure des offensives libérales».

SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Sur notre secteur sanitaire et social, la CGT a proposé manifestation nationale à Paris le 20 octobre 2005. La question des budgets est déterminante avec ses implications sur les effectifs et les salaires, mais elle doit se concevoir en lien avec la bataille pour l'annulation du plan hôpital 2007 et la défense du service public dont font aussi partie les établissements PSPH (Participants au Secteur Public Hospitalier). Le débat a aussi porté sur la forme de l'action, une partie des syndicats jugeant prématuée une montée nationale qui doit au contraire s'appuyer sur plan d'actions dans la durée pour être réussie avec d'abord des actions locales. SUD s'inscrit donc dans cette journée avec un tract pour les salariés du sanitaire du sanitaire et du social, du public et du privé. Les choses dépendant pour beaucoup de ce que décidera la CGT, on s'associera à une montée nationale là où elle se fait et sinon à des actions locales.

Eric Moglioni

Des Militant(e)s SUD Santé Sociaux en partance pour la Palestine

Au printemps 2004, 15 militants de l'Union syndicale Solidaires ont participé à une mission interprofessionnelle et intersyndicale en Palestine. Les contacts établis alors avec les syndicats et les comités de travailleurs palestiniens ont été poursuivis dans l'objectif de construire des liens de solidarité durable, l'idée étant de mettre en place plusieurs missions solidaires.

Le principe : privilégier des séjours par petits groupes sur une zone géographique limitée en permettant de structurer un travail collectif sur l'international. Trois groupes vont ainsi se succéder en Palestine cet automne.

Le premier groupe est composé de 6 militants de la fédération Sud santé sociaux et sera sur place mi-octobre. Il sera relayé par un groupe uniquement composé de militants de Sud éducation. Enfin une troisième « mission » aura un caractère plus interprofessionnel puisqu'elle comprendra des militants de Sud PTT, Sud Sonacota, Sud santé-sociaux.

Les trois groupes séjournent sur la région de Bethléem avec pour but : de percevoir de l'intérieur la situation paroxystique de la Palestine pour mieux la faire connaître et donc la combattre de l'extérieur, de chercher des moyens de desserrer l'étau en construisant des ponts de solidarité syndicale, d'en assurer la coordination, le suivi.

Dans cet esprit, la fédération s'est donné comme objectif, plus précis, d'élaborer avec

les travailleurs palestiniens un module de formation syndicale autour de la question de la démocratie au sein du syndicat, du pluralisme syndical et du lien (ou l'absence de lien) entre le politique et le syndical. Le 24 septembre, la plupart des participants à ces trois missions de l'automne 2005 se sont retrouvés à Paris pour les derniers préparatifs (contacts sur place, questions autour de la sécurité et de l'organisation concrète du voyage, etc...). « Différent », dans ses prochaines éditions, rendra compte de l'évolution de ce projet de solidarité avec les travailleurs palestiniens. Projet qui, rappelons-le, s'inscrit dans la suite des discussions et décisions prises au niveau du congrès fédéral et confirmées lors de plusieurs conseils fédéraux.

Une autre série de missions devrait se mettre en place au printemps 2006. D'ores et déjà, les adhérent-es intéressé-es pour participer à ce projet fédéral peuvent se faire connaître auprès de leur syndicat départemental.

Jean-Louis Rotter

26 et 27 novembre à Paris

5èmes rencontres du «syndicalisme alternatif» européen

Précédés par un travail par secteur professionnel le vendredi 25, ces 2 jours réuniront des organisations membres ou non de la Confédération Européenne des Syndicats, parties prenantes ou non du processus des « forums sociaux ». Nous discuterons de la crise qui existe aujourd'hui autour du projet de constitution, du bilan des campagnes menées dans chaque pays, des perspectives commune. Un débat sur les tâches d'un réseau syndical de lutte coordonnées est nécessaire. Confrontant nos histoires et nos cultures syndicales, respectant l'autonomie de chacun, il s'agit de construire une mobilisation capable de combattre la politique libérale de l'Union Européenne.

Jean Lallemand

brèves

LE TRAVAIL...A MORT !

Le nombre de personnes tuées dans le monde par leur travail (accident ou maladie) a atteint 2 200 000 en 2004, selon un rapport du BIT (Bureau International du Travail), chiffre en hausse de 10% par rapport à 2004. La raison? « la forte pression, répond le rapport, engendrée par la mondialisation en matière de concurrence » Et ce n'est même pas nous qui le disons !

LA RETRAITE...AU GOULOT !

Des retraités colombiens d'une entreprise de liqueur en faillite ont accepté de se voir payer leur pension avec des bouteilles de rhum qu'ils revendent ensuite, a rapporté mercredi 28/09 la presse locale. L'entreprise estime avoir assez de réserve d'alcool pour s'acquitter de sa dette envers les anciens.



Compagnie Jolie Môme : à choeur et à corps avec le mouvement social

Notre rencontre s'est déroulée à La Belle Etoile, un ancien bâtiment à l'allure d'entrepôt, planté dans ce nouveau quartier de Saint-Denis comme une passerelle entre passé et présent. L'accueil est chaleureux, fraternel. Une fois encore l'interview prend rapidement le chemin de la discussion. Lorsqu'on évoque les origines, c'est vers Vincennes, la Cartoucherie, les années Mnouchkine que l'on se tourne. Avec au bout d'une période, le désir de s'adresser à un public plus modeste, d'être utiles, de ne pas être, selon leur expression, dans le « colmatage culturel » mais de plein pied dans les luttes. 1983, c'est la naissance d'une Jolie Môme belle et rebelle. Les premières représentations ont lieu dans des centres Emmaüs puis ce sont les rencontres avec des organisations dans les combats pour le droit au logement, les sans-papiers... Les militant(e)s se révèlent d'excellents agents culturels. La Compagnie Jolie Môme multiplie ses interventions culturelles tout en réfléchissant aux rapports entre le contenu, la forme et leur fil conducteur ou plutôt leur étoile rouge : qu'est ce qui peut être utile à notre public?

Aujourd'hui, ils définissent leur travail comme « didactico-ludique mais pas seulement ». Quand on leur fait part de critiques entendues à leur rencontre : esthétique réaliste socialiste, style Opéra de Pékin... ils demandent si ceux qui disent cela ont vraiment vu leurs spectacles, puis dans un rire l'un d'eux lache « j'aime l'Opéra de Pékin ». Réalisme socialiste ? Eux se voient plus en filiation avec la Comédia d'ell arte qu'avec les préceptes de Jdanov.

Nous revenons à des préoccupations plus actuelles telle la lutte des intermittents où ils se sont totalement investis, les représentations, les projets... Actuellement, la Compagnie Jolie Môme ce sont dix huit personnes, un statut associatif et un fonctionnement autogestionnaire, quatre spectacles pouvant être joués en même temps à différents endroits, des ateliers théâtre et chorale, l'organisation d'une rencontre annuelle de chorales révolutionnaires à Saint-Amand Roche Savine, cent personnes cette année, le double attendu l'an prochain. La Belle Etoile sait également accueillir les ami(e)s. En Octobre ce sera Christian Paccoud, auteur d'une très belle chanson



sur la rue du Dragon et de bien d'autres merveilles. Ensuite Jolie Môme reprendra Barricade, spectacle sur La Commune d'après Adamov. Les réservations sont ouvertes, dépêchez-vous d'y courir. Vous y trouverez le souffle nécessaire à nos combats contre nos Versaillais d'aujourd'hui.

Claude Carrey

La Belle Etoile, 14 allée Saint-Just
93210 La Plaine Saint-Denis.
Réservations au 01.49.98.39.20

«Les yes men»

ou comment démasquer (en s'amusant un peu) l'imposture néolibérale

Si le titre en dit déjà long, il est pourtant un peu court. On ne s'amuse pas qu'un peu à sa lecture, on s'amuse beaucoup et on apprend tout autant. Ce que ces deux là ont fait, beaucoup d'altermondialistes ne pourraient même pas le rêver, et pourtant... Ils se revendent tous deux comme des correcteurs d'identité. Andy a commencé sa carrière en introduisant dans la conception de jeux vidéos de guerre des éphebes en maillot qui se bisoutaient en pleine bagarre. Mike en interchangeant les voix des poupées Barbie et Ken fait dire à la blonde pulpeuse d'un voie mâle « un bon indien est un indien mort ». Les débuts étaient prometteurs, la rencontre des deux cataclysmiques. Ils ont entamé leur coopé-

de Andy Bichlbaum et Mike Bonanno aux éditions la découverte

ration en animant un site G W Bush où l'identité de ce dernier était sévèrement corrigée, un fan appréciant leur approche leur a offert le copyright d'un site WTO (OMC). Ce site étant référencé sur les moteurs de recherches leur est parvenu un jour une invitation pour représenter l'OMC dans un congrès à Salzbourg, c'est comme cela que l'épisode qu'ils nous narre débute. De conférence en talk show, toujours plus loin dans la bouffonnerie les deux compères pendant trois ans multiplieront les impostures. De l'éloge de la délocalisation comme forme moderne de l'esclavage au recyclage de la merde des occidentaux en hamburgers pour le tiers monde ils mettront toujours la barre plus haut. Mais ne nous y trompons pas, leur boulot c'est du sérieux, car docu-

mentés ils sont aussi. Et la critique à tous les degrés qu'ils font de la mondialisation économique a des références solides. C'est en prenant plaisir à la lecture des farces gigantesques qu'ils ont commis que vous en apprendrez plus sur ce qu'est l'Organisation Mondiale du Commerce.

La forme d'écriture est elle-même originale et les photos de leurs exploits ne gâtent en rien la fête. C'est un livre sérieux qui se déguste comme un album divertissant.

Adhérents ? Ah si tous les adhérents de SUD avaient lu la moitié de la bibliographie qu'ils citent en conclusion... et si nous possédions une once de leur culot....

Jean Vignes